



DOSSIER DE PRESSE

COMMENT MIEUX INTÉGRER LE VÉGÉTAL ET LA BIODIVERSITÉ DANS LA PLANIFICATION URBAINE ?

avec le soutien financier de :

Contact presse :
ludovic.provost@plante-et-cite.fr
02 41 72 38 12

 /company/plante-cité





SOMMAIRE

Espaces de nature et planification urbaine : Quels enjeux ?.....	3
PLAN : une étude pour créer des ponts entre urbanisme, paysage et écologie.....	4
Le point de vue des partenaires financeurs de l'étude.....	6
Les principaux résultats de l'étude.....	8
Un recueil final de fiches actions.....	10
Des documents de planification inspirants sur le portail nature-en-ville.com	12
Le regard de Sandrine Larramendy, paysagiste conceptrice, urbaniste à Plante & Cité.....	13
Des journées techniques pour partager les expériences	15

ESPACES DE NATURE ET PLANIFICATION URBAINE : QUELS ENJEUX ?

PHILIPPE CLERGEAU

Professeur émérite au MNHN
et Président du conseil scientifique de Plante & Cité



Le végétal et les espaces de nature à la croisée des grands défis urbains.

Les crises climatiques et de la biodiversité, ainsi que les attentes sociétales invitent à considérer le végétal et les espaces de nature comme porteurs de solutions en ville (rafraîchissement urbain, perméabilité, etc) pour le bien-être des citoyens. Les zones urbaines, qui concentrent 80% de la population, sont au coeur de ces enjeux. Les défis à relever sont toujours plus nombreux et les mutations des territoires toujours plus rapides.

Tout part de la planification urbaine

Pour répondre à ces défis, les documents de planification sont incontournables pour affirmer les ambitions et conforter non seulement la place du végétal, mais surtout de la biodiversité, dans les aménagements urbains publics et privés. Ils sont devenus des projets stratégiques et politiques à part entière.

Si à l'échelle locale, la gestion des parcs permet l'installation de plus d'espèces en ville qu'auparavant, ce n'est qu'à une échelle plus globale que le développement d'un maillage peut permettre de maintenir une biodiversité ordinaire jusqu'au coeur de la ville. Il s'agit de limiter les effets de coupure que représentent les grandes métropoles et de limiter les mitages péri-urbains, et donc les destructions d'habitats.

Travailler en synergie entre acteurs (urbanisme, paysage, écologie)

Les documents de planification permettent un engagement dans la durée et sont autant d'opportunités de travailler en transversalité. Le sujet du végétal et des espaces de nature se retrouve à la croisée de compétences de différents services des collectivités et champs d'action de professionnels: espaces verts, eau, aménagement, urbanisme, finances, voiries. Une action efficace pour le végétal et les espaces de nature présente un enjeu de travail en synergie et complémentarité de ces différents domaines.

Améliorer les fonctionnalités des écosystèmes urbains

Penser urbanisme et nature c'est non seulement développer la végétalisation mais surtout la biodiversité et les fonctionnalités de l'écosystème urbain (trames vertes et bleues, qualité biologique des sols, perméabilité). La qualité de la gestion écologique des espaces de nature en ville garantit la qualité des écosystèmes. Une ville biodiversitaire passe par la prise en compte du vivant dès la planification.

**«Une ville
biodiversitaire
passe par la prise en
compte du vivant dès
la planification»**

PLAN : UNE ÉTUDE POUR CRÉER DES PONTS ENTRE URBANISME, PAYSAGE ET ECOLOGIE

De 2018 à 2022, Plante & Cité a mené un programme d'étude, intitulé « PLAN », pour aider les collectivités territoriales et les acteurs de l'aménagement à mieux intégrer le végétal et la biodiversité dans la planification urbaine.

Pour mener à bien ce travail, il était nécessaire de croiser les expertises de l'urbanisme du paysage et de l'écologie et d'interroger la maîtrise d'ouvrage, ainsi que les professionnels de l'aménagement. Un travail d'enquête de terrain a permis d'étudier dans le détail les démarches favorables à un urbanisme biodiversitaire, qu'il s'agisse de planification, d'aménagement ou de gestion.

UN COMITÉ DE PILOTAGE INTERDISCIPLINAIRE

Pour guider l'orientation et les développements de l'étude et répondre aux besoins d'une grande diversité de parties prenantes de l'aménagement urbain, un comité de pilotage pluridisciplinaire a été mis en place.

• FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

Fédérations nationales des Agences d'Urbanisme, des SCoT, des CAUE, Fédération française du paysage (FFP), Union nationale des entrepreneurs du paysage (UNEP), Association des paysagistes conseils de l'Etat (APCE), CNFPT, ARB Île-de-France

• ACTEURS DE LA RECHERCHE

CEREMA, Muséum national d'histoire naturelle, Université Tours, Université Aix Marseille, Université d'Angers (Droit), Agrocampus Ouest

• REPRÉSENTANTS DE COLLECTIVITÉS

Métropole de Rouen Normandie, Ville de Rennes, Métropole Aix-Marseille-Provence (pour France Urbaine)



LES OBJECTIFS POURSUIVIS :

- Identifier, analyser et valoriser des retours d'expériences (zonages et règlement, démarches volontaires, instruction...)
- Faire un état des lieux des pratiques mises en oeuvre par les communes et intercommunalités et identifier des difficultés ressenties (moyens d'action et limites rencontrées)
- Produire des recommandations opérationnelles à destination des collectivités territoriales et des acteurs de l'aménagement

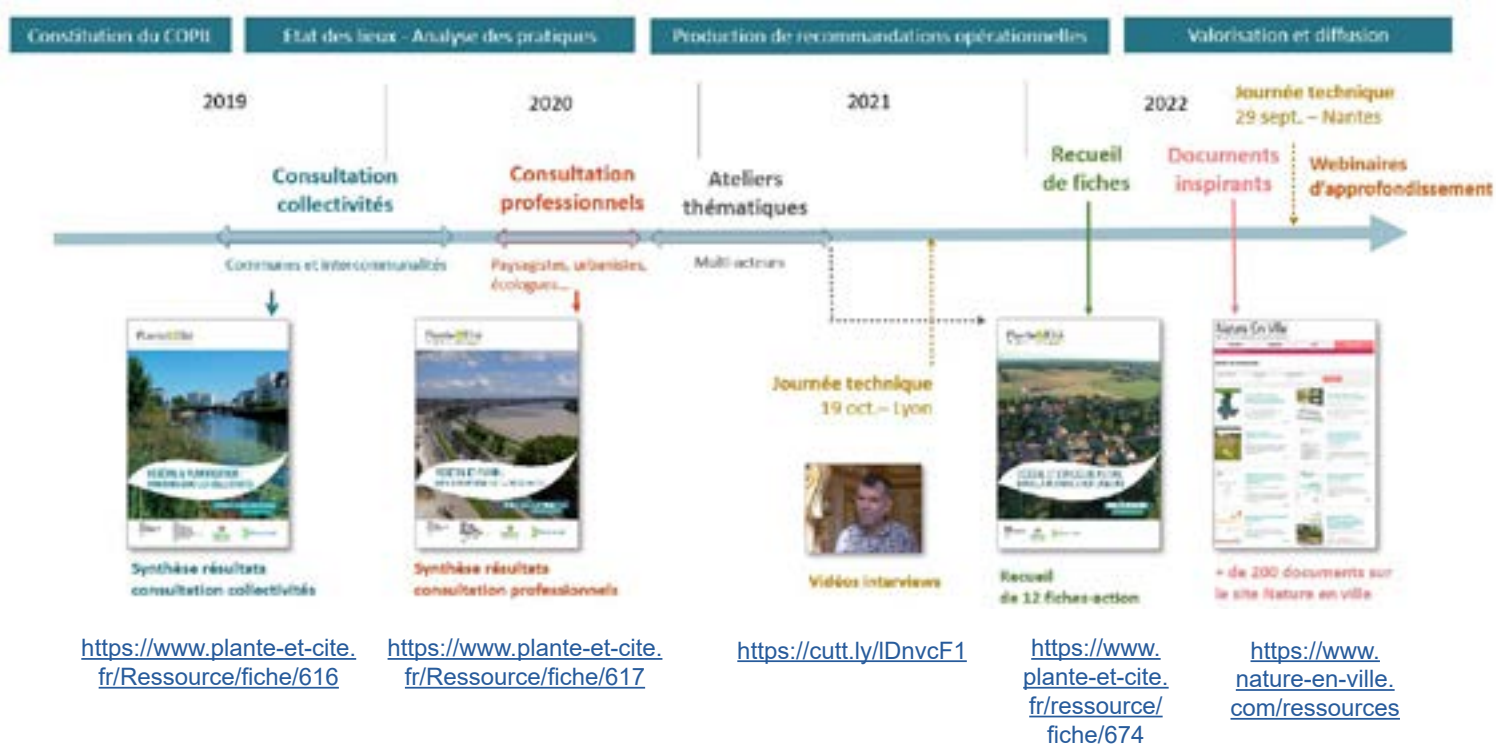
UNE ÉTUDE POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA PLANIFICATION

Cette étude a cherché à mieux comprendre les problématiques rencontrées par les acteurs de la ville et à y apporter des réponses :

- Comment agir concrètement pour la transition écologique avec la nature en ville ?
- Comment les collectivités et les acteurs de l'aménagement mobilisent-ils les outils de la planification urbaine pour concilier urbanisme et nature ?
- Quels sont les limites et les freins rencontrés ?
- Quels sont les facteurs de réussite ?



PRINCIPALES ÉTAPES ET RESSOURCES PRODUITES



LE POINT DE VUE DES PARTENAIRES FINANCEURS DE L'ÉTUDE

Mieux intégrer les espaces de nature dans la planification urbaine représente un défi majeur au carrefour des préoccupations et des compétences des collectivités territoriales et des professionnels du paysage.

L'étude PLAN a bénéficié du soutien financier des ministères en charge de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, de VAL'HOR l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, et de la Région des Pays de la Loire.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VERS LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Jean-Baptiste BUTLEN

Sous-directeur de l'aménagement durable (Ministères de la Transition Ecologique (MTES) et de la Cohésion des Territoires (MCTRCT))

Le Gouvernement s'est doté d'un plan d'actions pour réduire l'artificialisation des sols. En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés chaque année, au détriment des espaces naturels, agricoles et forestiers. Cette artificialisation a des répercussions directes sur la qualité de vie des citoyens mais aussi sur l'environnement. Atteindre l'objectif de Zéro Artificialisation Nette appelle des mesures ambitieuses, parmi lesquelles modifier les règles d'urbanisme pour favoriser le renouvellement urbain et la densification de l'habitat et renaturer les espaces artificialisés laissés à l'abandon. Ces actions concourent à recycler la ville sur elle-même. Les élus locaux sont des acteurs essentiels de la préservation des sols, des espaces naturels, agricoles et forestiers. Une telle étude est utile pour savoir comment on y parvient, avec les collectivités territoriales, dans le cadre de leurs compétences en matière de planification.



« Atteindre l'objectif de Zéro Artificialisation Nette appelle des mesures ambitieuses qui concourent à recycler la ville sur elle-même. »





Parc du peuple de l'herbe, Carrières-sous-Poissy (78) - Paysagiste concepteur / Mandataire du projet : Agence TER - Prix spécial du jury Victoires du Paysage 2020 VAL'HOR. ©Agence TER

S'APPUYER SUR LES COMPÉTENCES ET L'EXPERTISE DES MÉTIERS DU PAYSAGE ET DU VIVANT

Michel AUDOUY

Paysagiste concepteur, Secrétaire général de VAL'HOR



Les questions posées par la grande densité de l'habitat dans les villes ne sont pas nouvelles mais revêtent aujourd'hui une importance inédite sur fond de crise environnementale et d'étalement urbain généralisé.

Comment envisager la ville dense prônée par la plupart des spécialistes pour qu'elle reste vivable ? Les réponses sont multiples et à plusieurs niveaux, avec, en premier lieu, la planification urbaine.

L'écologie nous invite à raisonner en termes de protection et de continuités (trames vertes, bleues, brunes et noires). A cet égard, les Plans locaux d'Urbanisme comme les schémas de cohérence territoriale peuvent être des outils efficaces pour planifier les espaces plantés à toutes les échelles, et plus largement le paysage des territoires urbanisés.

Dans ce contexte, des compétences en matière de milieux naturels, de substrats, de traitement de l'eau, de gestion des espaces et de choix des végétaux sont nécessaires. Il est donc utile d'insister sur les savoirs et les savoir-faire des professionnels de l'horticulture et du paysage, ainsi que sur la complémentarité de leurs missions, à toutes les phases d'un projet. Nos métiers doivent être partie prenante dans la fabrication de la ville et des territoires de demain, et reconnus dans leur dimension sensible comme dans leur expertise en matière de réalisation et de création de milieux vivants.

«Nos métiers doivent être partie prenante dans la fabrication de la ville et des territoires de demain»

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ETUDE

Pour obtenir des effets concrets, les collectivités peuvent actionner une diversité de leviers pour agir sur toute la chaîne « Connaître - Protéger - Urbaniser - Gérer », en complémentarité.

Il est utile de s'entourer des compétences de spécialistes (écologie, paysage, sols...), d'oeuvrer au travail interdisciplinaire (avec les élus, entre les services au sein de maîtrise d'oeuvre) et d'impliquer les citoyens. Enfin, l'engagement et le soutien des élus permet de mobiliser des moyens, d'animer l'action au quotidien et d'assurer sa pérennité sur le long terme.

LES CONSTATS DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES COLLECTIVITÉS ET LES PROFESSIONNELS

- **Préserver et développer les espaces verts et de nature : un enjeu encore secondaire et en concurrence défavorable avec le besoin de développement urbain des collectivités territoriales**
- **Des lacunes dans la connaissance et le suivi à la fois de l'urbanisation et des espaces de nature**
- **Un manque de dialogue inter-services**
- **Les outils mobilisables dans les PLU(i) peuvent être utiles mais ne peuvent pas tout et doivent être conjugués avec d'autres dispositifs réglementaires**
- **Des difficultés aux étapes de l'instruction des autorisations d'urbanisme et du contrôle sur le terrain**

LES FACTEURS DE RÉUSSITE D'UNE PLANIFICATION INTÉGRANT LE VÉGÉTAL

- **Agir dans différents domaines d'action, en complémentarité : Connaître - Protéger - Urbaniser mieux - Mettre en oeuvre la gestion écologique**
- **Favoriser l'interdisciplinarité, le dialogue inter-services et mobiliser les compétences**
- **Former et sensibiliser**
- **S'engager dans la durée**

Liens vers les résultats des consultations

- **Végétal et planification : panorama dans les collectivités** : <https://www.plante-et-cite.fr/Ressource/fiche/616>
- **Végétal et PLU(i) : retours d'expérience des acteurs privés (paysagistes, urbanistes...)** : <https://www.plante-et-cite.fr/Ressource/fiche/617>

4 DOMAINES D'ACTION ET DES RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

Un travail conséquent a été mené pour développer des recommandations dans différents domaines d'action identifiés et trouver des exemples de documents existants inspirants.

4 domaines d'actions permettant de penser urbanisme et nature ont été identifiés, à actionner en complémentarité :



Connaitre

On protège moins bien ce qu'on connaît mal. Plus la collectivité (élus, techniciens, habitants) connaît finement les spécificités de son territoire, ses richesses (milieux, patrimoine végétal, espèces), son fonctionnement (continuités écologiques, interactions) mais aussi ses vulnérabilités, plus elle sera pertinente dans ses choix et ses arguments. Elle pourra guider son action de façon globale et cibler les priorités.

Exemple de recommandation :

- Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ou un plan de paysage



Urbaniser mieux

Pour commencer, c'est urbaniser le moins possible les espaces agricoles ou de nature. Cela requiert une très bonne connaissance de son tissu urbanisé pour étudier toutes ses possibilités d'évolution. Pour les secteurs qui seront urbanisés, c'est indiquer les principes à suivre, les éléments de paysage à protéger, les continuités à assurer pour les sols, pour la faune... Il s'agit également d'appliquer pour chaque projet les principes de la conception écologique et paysagère et d'accompagner et orienter les porteurs de projets.

Exemple de recommandation :

- Appliquer la réglementation en cas d'infraction constatée sur des éléments protégés au titre du PLU ou à d'autres titres



Protéger

Une collectivité a la responsabilité de veiller à protéger son patrimoine végétal, ses espaces de nature, ses boisements, ses haies, ses espaces agricoles... Des leviers du PLU peuvent être mobilisés en ce sens ainsi que des leviers nationaux complémentaires. Protéger, c'est aussi contrôler sur le terrain que ces mesures sont bien respectées et sanctionner dans le cas contraire, ou encore acquérir des terrains à enjeux.

Exemple de recommandation :

- Associer les compétences des paysagistes-concepteurs, écologues, forestiers ou arboristes, à l'étape d'élaboration du plan de zonage et du règlement



Mettre en œuvre la gestion écologique

En appliquant les principes d'une gestion écologique, chaque site peut exprimer toute sa potentialité. La collectivité peut la mettre en œuvre sur ses propres espaces publics paysagers : parcs et jardins, cimetières, espaces d'accompagnement de voirie... Il est également possible d'encourager les propriétaires privés (agriculteurs ou particuliers) grâce à des mesures contractuelles ou incitatives.

Exemple de recommandation :

- Contractualiser avec les agriculteurs et propriétaires, gestionnaires de parcelles

UN RECUEIL FINAL DE FICHES ACTIONS

L'étude a abouti à la rédaction d'un recueil de fiches proposant des recommandations opérationnelles pour passer à l'action.

Ce document est accessible à tous, collectivités et entreprises de l'aménagement, de l'urbanisme et du paysage, quelle que soit leur expertise sur les questions d'urbanisme ou de nature en ville.

12 FICHES ACTIONS THÉMATIQUES

FACTEURS DE RÉUSSITE

#1 - Complémentarité des actions, interdisciplinarité, formation et engagement

CONNAÎTRE

#2 - Connaître les espaces de nature et les espaces urbanisés - Partager et diffuser

#3 - Mener des démarches volontaires ciblées (plans, chartes...)

PROTÉGER

#4 - Recourir à la diversité des zonages de protection du PLU et autres zonages réglementaires (sites inscrits, classés, RNN...)

#5 - Mobiliser les outils fonciers et financiers

URBANISER MIEUX

#6 - Recycler, remobiliser des bâtiments existants et des terrains déjà artificialisés

#7 - Mobiliser les OAP pour le végétal, les espaces de nature et les sols

#8 - Recourir aux autres outils du règlements de PLU (obligation de création d'espaces verts, CBS, clôtures...)

#9 - Agir aux étapes d'instruction et de contrôle sur le terrain - Sanctionner

#10 - Appliquer pour les projets les principes de conception écologique et paysagère

METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION ÉCOLOGIQUE

#11 - Gérer les espaces publics paysagers

#12 - Mettre en place des mesures contractuelles et incitatives avec les particuliers

Chaque fiche comporte trois parties:

- Constat
- Recommandations
- Pour s'inspirer

A la fin du recueil, un tableau récapitule les différents outils de planification (OAP, zonages etc)

S'INSPIRER D'EXPÉRIENCES EXISTANTES

Une diversité de documents et outils régissent aujourd'hui l'organisation des espaces publics et privés. Ce sont à la fois de documents issus de PLU-PLUi (OAP, règlement, PADD...) mais aussi de documents hors PLU (plans et chartes, ABC, ...).

Dans le recueil, le contenu de chaque exemple de document et ce qui fait son intérêt sont expliqués. Chaque exemple est illustré, et le document complet est téléchargeable sur la plateforme Nature-en-Ville (voir p.12).

Pour télécharger le recueil : <https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/674>

LARRAMENDY S., CHOLLET M., 2022. Végétal et espaces de nature dans la planification urbaine – Recueil de fiches actions. Plante & Cité, Angers, 154 p.

Par exemple, l'OAP «Paysage et Biodiversité» du PLUI de Grenoble-Alpes Métropole, présente 7 carnets de paysage décrivant les éléments structurants et 14 ambiances différentes des paysages, ainsi que des orientations illustrées qui guident les porteurs de projets dans leurs choix.



Plusieurs sources ont été utilisées pour trouver des documents inspirants : le concours Capitale française de la Biodiversité, les deux consultations nationales de l'étude PLAN et les initiatives repérées par le comité de pilotage. Plus de la moitié d'entre eux sont des documents issus de PLU : OAP, zonage et règlement, CBS, cahier de recommandations, liste de végétaux... ; les autres documents représentent une diversité d'actions en dehors des PLU : SCOT, PSMV, Chartes et Plans (paysage, biodiversité, arbres...), ABC, ORE...

Ces documents concernent des collectivités de type et de taille diverses (métropole, communes, intercommunalités) réparties dans 32 départements français.

LE POINT DE VUE DE FRÉDÉRIC SÉGUR

Directeur du service Arbres et paysages du Grand Lyon

« Ce document est une véritable mine d'informations et d'idées pour les collectivités. Il se situe à l'interface des préoccupations et du vocabulaire des urbanistes et des paysagistes/écologues. Il devrait donc favoriser une compréhension mutuelle des métiers et aider à la mise en place de modalité de travail plus interdisciplinaire dans les collectivités. C'était l'un des objectifs majeurs de la démarche et le défi est relevé !

La composition du document et l'articulation des fiches offrent un panorama complet, logique et didactique du questionnement qui doit accompagner la démarche de planification pour mieux intégrer les enjeux de prise en compte du paysage, les objectifs liés à la biodiversité et la valorisation de pistes de solutions alternatives type Solutions Fondées sur la Nature (SFN). La rédaction est claire, détaillée, illustrée de nombreuses références, de témoignages, d'études de cas concrets, d'illustrations et de tableaux de synthèse des outils et dispositifs. On y trouve donc potentiellement presque tous les conseils nécessaires au lecteur. Il existe des renvois précis et pertinents entre les fiches qui assurent la cohérence d'ensemble et favorisent une vision globale du sujet. Les liens vers d'autres documents d'approfondissement permet aussi d'envisager d'aller plus loin pour ceux qui le souhaiteront. »

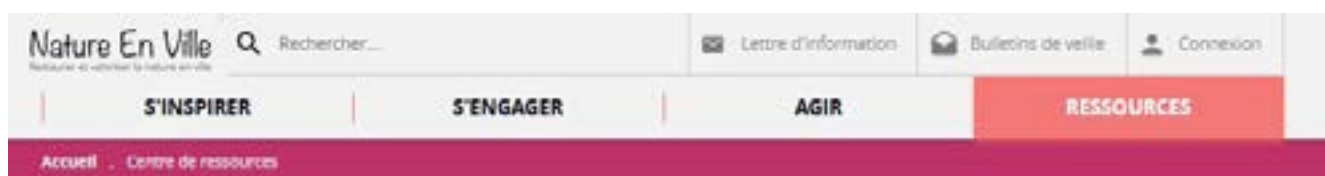
« Ce document est une véritable mine d'informations et d'idées pour les collectivités »

DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION INSPIRANTS SUR LE PORTAIL NATURE-EN-VILLE.COM

Le centre de ressources Nature en ville, animé par Plante & Cité pour le compte des ministères de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, a été enrichi avec les documents de planification inspirants identifiés et qualifiés au cours de l'étude.

Le portail intègre plus de 200 documents, fruits de retours d'expérience et d'initiatives locales de collectivités. Ils peuvent constituer une source d'inspiration au plan national. Il a vocation à être régulièrement enrichi avec de nouveaux documents inspirants.

Plus de 200
documents de
planification
inspirants









Centre de ressources

Recherche libre Thématique Champ d'action Type de document

 Paysage/Espaces verts Doc urba/régementaires

RECHERCHER **ANNULER**

	PLU : OAP sectorielle "Centre-bourg", création d'un maillage vert urbain <i>Morne-à-l'Eau (971)</i> Le PLU de Morne-à-l'Eau (971) comprend une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)...		PLU : OAP thématique "Berges du Gave" comprenant le PNU <i>Pau Béarn Pyrénées, Communauté d'agglomération (64)</i> Le PLU de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (64) comprend une Orientation d'...
	PLU : OAP thématique "Nature en ville et biodiversité" <i>Clermont-Ferrand (63)</i> Le PLU de Clermont-Ferrand (63) comprend une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)...		PLU : OAP thématique "Nature en ville" <i>La Gardle (83)</i> Le centre-ville de La Gardle (83) constitue le trait d'union entre deux espaces de nature : F...
	PLU : OAP thématique en faveur de la cohérence écologique <i>Paris (75)</i> Le PLU de Paris (75) a été adopté dans sa version modifiée en 2016 (approbation initiale en...		PLU : OAP thématique "bioclimatisme et transition écologique" et végétal <i>Angers Loire Métropole (49)</i> Le PLU d'Angers Loire Métropole (49) comprend une Orientation d'aménagement et de programmation...

Le centre de ressource du site nature-en-ville.com

LE REGARD DE SANDRINE LARRAMENDY

Sandrine Laramendy est paysagiste conceptrice et urbaniste. Elle est chargée d'étude à Plante & Cité et a piloté le déploiement opérationnel du projet.



POURQUOI PLANTE & CITÉ S'EST LANCÉ DANS CETTE AVENTURE ?

Pour penser Urbanisme et Nature, il est indispensable d'actionner une diversité de leviers d'action, en complémentarité dans les différents champs que sont la planification, l'aménagement et la gestion. En effet, ces 3 étapes de l'action des collectivités ont chacune leur importance pour mener une action efficace en faveur de la nature en ville.

Aujourd'hui, la planification est souvent déconnectée du monde des espaces verts. Or, même en concevant et gérant bien les espaces de nature, ils peuvent disparaître si le site n'est pas protégé au PLU. Un engagement fort à l'échelle de la planification constitue donc un préalable essentiel.

«Pour concilier urbanisme et espaces de nature, il peut être utile d'actionner une diversité de leviers d'actions, en complémentarité.»

EN QUOI LES RÉSULTATS DE CE PROJET VONT-ILS ÊTRE UTILES AUX COLLECTIVITÉS ET AUX PROFESSIONNELS ?

Grâce au recueil de fiches actions thématiques, les collectivités et les acteurs de l'aménagement disposent de recommandations opérationnelles pour agir. Les fiches peuvent les aider à identifier des actions à mettre en place pour protéger et développer des espaces de nature dans la planification et les aménagements urbains publics et privés. Ces recommandations pourront favoriser la diffusion et l'appropriation de bonnes pratiques à différentes échelles dans les territoires. Ce document propose un cadre pour structurer son action : connaître, protéger, urbaniser mieux et mettre en oeuvre une gestion écologique. (voir p.9)

En complément de cette ressource, une sélection de documents inspirants a été constituée. Elle comporte plus de 200 documents qui sont venus enrichir le centre de ressources du site nature-en-ville.com. Nous avons mené un travail conséquent pour sélectionner et trier les documents, puis pour expliquer l'intérêt de chacun. Chaque territoire est différent et les solutions particulières. Cependant, ces documents peuvent être utiles pour guider l'action en s'inspirant d'initiatives menées par d'autres collectivités. (voir p.10 à 12)

Enfin, beaucoup de professionnels appellent de leurs vœux la mise en oeuvre d'une plus grande pluridisciplinarité. Nous espérons que l'un des effets de ce projet et de ses livrables sera de favoriser la transversalité et le dialogue inter-services. Dans le recueil, pour chaque action, nous avons cherché à montrer ce que chaque corps de métier peut apporter et à quel moment cela peut être intéressant d'associer les uns et les autres.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX APPORTS DE L'ÉTUDE SELON VOUS ?

Notre principal objectif était de produire des ressources utiles aux professionnels. L'étude a permis de faire le lien entre la planification et les aspects très concrets de la gestion, ce qui était assez peu étudié.

Au delà du contenu, nous sommes heureux d'avoir pu mettre autant de profils différents, qui se croisent peu pour certains, autour de la table pour contribuer au projet : urbanistes, paysagistes, écologues, maîtrise d'oeuvre, chercheurs, collectivités...

Les consultations que nous avons organisées ont été une expérience très riche. Nous avons réussi à obtenir des réponses conjointes de services espaces verts et urbanisme de collectivités, ce qui n'était pas si simple. Mais l'énergie dépensée pour obtenir ce décloisonnement valait le coup. Elle nous a permis d'identifier finement les freins rencontrés et les aspects à creuser, et donc de nous baser sur le vécu des agents des collectivités et des professionnels des bureaux d'études pour construire les fiches actions.

«Notre principal objectif était de produire des ressources utiles aux professionnels.»

Les quatre ateliers interprofessionnels thématiques ont favorisé le croisement des regards, ce qui était très stimulant. Le fait de rassembler des personnes qui se trouvaient pour certaines hors de notre réseau habituel a permis d'élargir les perspectives. En complément des consultations, ces ateliers ont servi à nourrir les recommandations du recueil de fiches actions.



Classement concerté des haies du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain de Nantes Métropole
Pour s'inspirer - Protéger - fiche action 4, recueil de fiches-action p.52

DES JOURNÉES TECHNIQUES POUR PARTAGER LES EXPÉRIENCES

La planification est un domaine très vivant, qui évolue vite. Plante & Cité continue à être en veille et à repérer des initiatives inspirantes pour enrichir la base de documents sur le site Nature en Ville. Le centre technique va diffuser largement les connaissances issues de cette étude au travers de Journées Techniques pour permettre de creuser certains sujets et offrir des temps d'échange et d'interaction.

UNE JOURNÉE TECHNIQUE À LYON EN 2021

POUR VALORISER LE TRAVAIL INTER-SERVICES ET LE DIALOGUE AVEC LES HABITANTS ET LES ÉLUS DE QUARTIERS

Nicolas HUSSON

Adjoint au maire de Lyon délégué à la biodiversité, la nature en ville et la protection animale (Ville membre du conseil d'administration de Plante & Cité)

Plante & Cité a organisé une première journée technique sur ce sujet en partenariat avec la ville de Lyon le 19 octobre 2021. Les questions des espaces privés, de la sobriété foncière et de la participation des citoyens étaient au coeur des échanges. La ville de Lyon a pu témoigner de l'intégration de la nature en ville dans des quartiers denses grâce à des programmes participatifs. Par exemple, nous avons présenté une démarche d'évaluation co-construite et participative de la biodiversité des espaces végétalisés des habitats collectifs (Saint-Just, 5e arr.). Nous avons souligné l'importance du travail coopératif entre les services et avec les habitants. Les facteurs de réussites sont essentiellement humains. Il s'agit d'aller vers un décroisement des services pour rompre ce travail en silos et de s'enrichir des différents regards pour faire émerger des projets qui soient les plus diversifiés possible.



«Les facteurs de réussite sont essentiellement humains. S'enrichir des différents regards pour faire émerger des projets qui soient les plus diversifiés possible»

Replay des interventions de la journée : <https://www.plante-et-cite.fr/Ressource/fiche/659>



Journée technique de Lyon, en Octobre 2021 - crédit : Plante & Cité

Photo de Nicolas Husson - crédit : ville de Lyon

UNE JOURNÉE TECHNIQUE À NANTES LE 29 SEPTEMBRE 2022 POUR VALORISER LA DIVERSITÉ DE LEVIERS D' ACTIONS CROISANT URBANISME ET NATURE

Delphine BONNAMY

Adjointe à la maire de Nantes, déléguée Agenda 21, nature en ville, Jardins familiaux et partagés, végétalisation (ville membre du conseil d'administration de Plante & Cité

La place du végétal et de la nature en ville est un enjeu d'importance dans le contexte actuel de lutte contre l'artificialisation des sols et de sobriété foncière. La palette d'outils mobilisables dans les documents d'urbanisme est large, mais les actions doivent pouvoir ensuite se traduire concrètement dans les opérations d'aménagement et de gestion des espaces publics et privés.



Pour favoriser le partage d'expériences sur le sujet, Plante & Cité et la Ville de Nantes propose une Journée Technique le 29 septembre 2022, en partenariat avec France Urbaine et VAL'HOR.

La matinée conférence et les visites de terrain l'après-midi permettront d'illustrer la palette d'outils secondaires du règlement du PLUm (Nantes métropole) et les réalisations concrètes en termes d'aménagements et de gestion : plan pleine terre pour débitumer, outils pour la préservation des arbres existants, coefficient de biotope par surface (CBS), obligations de plantations, de recul, de clôtures, de gestion des eaux pluviales...

«La palette d'outils mobilisables dans les documents d'urbanisme est large : plan pleine terre pour débitumer, outils pour la préservation des arbres existants...»

Programme de la journée et inscription à venir :

https://www.plante-et-cite.fr/specif_actualites/view/1041



NANTES - vue aérienne - Crédit : ville de Nantes

Photo de Delphine Bonnamy - crédit ville de Nantes



Plante&Cité
Ingénierie de la nature **en ville**

Plante & Cité est le centre technique national d'études et d'expérimentations sur les espaces verts et le paysage. Sous statut associatif, il compte aujourd'hui plus de 650 adhérents (collectivités, entreprises du paysage, bureaux d'études, établissements de recherche et de formation...).

Parrainé par l'AMF et soutenu par l'interprofession VAL'HOR et par les ministères en charge de l'agriculture et l'écologie, Plante & Cité développe la recherche et l'expertise pour apporter des réponses nouvelles et innovantes pour l'aménagement et la gestion des espaces verts et naturels urbains dans la perspective du développement durable.

Créé à Angers, Plante & Cité bénéficie du soutien d'Angers Loire Métropole et participe à la dynamique du pôle de compétitivité mondial Végépolys Valley, notamment sur l'axe végétal urbain.

www.plante-et-cite.fr

